

ORDONNANCE COLLECTIVE	INITIER ET EFFECTUER UN LAVAGE D'OREILLE	NO : OC-2-B-Ea-Ia- IB.GMF.12
Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		Mise en vigueur le : _____ Décembre 2008
Titre : _____		Révision prévue le : _____ Décembre 2010
PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ : Les infirmières habilitées travaillant au GMF Médi-Centre Mascouche.		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : L'ensemble des usagers du GMF Médi-Centre Mascouche incommodé par la présence de corps étrangers ou l'accumulation de cérumen dans l'oreille.		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES DE L'INFIRMIÈRE : B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique; Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance; Ia- Appliquer des techniques invasives; Ib- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance.		
MÉDECINS RÉPONDANTS DR Jacques Boulay # PERMIS : _____ # TÉLÉPHONE : 450 474-2493 DR Christine Duguay # PERMIS : _____ # TÉLÉPHONE : 450 474-2493		
INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION Usager incommodé par la présence de corps étrangers ou accumulation de cérumen.		
INTENTION THÉRAPEUTIQUE ⇒ Éliminer la présence de corps étrangers ou l'accumulation de cérumen; ⇒ Diminuer l'inconfort de l'usager.		
CONTRE-INDICATION ⇒ Infection active de l'oreille moyenne ou externe; ⇒ Otalgie; ⇒ Maladie ou chirurgie récente de l'oreille; ⇒ Perforation tympanique ou présence d'un tube trans-tympanique; ⇒ Écoulement de liquide suspect ou de sang; ⇒ Traumatisme récent crânien ou cervical.		

LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

- ⇒ S'il y a présence de corps étrangers qui risqueraient de se dilater en présence d'eau (ex: fève, papier, etc.)

DIRECTIVES

- ⇒ Suivre la procédure de la méthode de soins infirmiers de l'AQESS : « Irrigation de l'oreille ».
- ⇒ L'irrigation doit toujours être précédée d'un examen de l'oreille avec un otoscope. Procéder fréquemment à une otoscopie de contrôle.
- ⇒ S'il y a présence d'un insecte vivant, il faut tuer l'insecte avant de procéder au lavage en instillant dans le conduit auditif externe quelques gouttes d'huile minérale ou une solution de xylocaïne 2% sans épinéphrine s'il y a absence de contre-indication ou d'intolérance.
- ⇒ Il faut appliquer une pression suffisante pour libérer le corps étranger ou le cérumen en évitant de diriger le jet directement sur le tympan. Ne pas forcer s'il y a résistance ou douleur.
- ⇒ Arrêter l'irrigation et référer au médecin s'il y a présence de sang et/ou étourdissements persistants et /ou nausées et /ou nystagmus et/ou douleur importante.
- ⇒ Si l'irrigation est inefficace après injection de plus de 250 ml d'eau, il est préférable de suggérer à l'utilisateur d'appliquer 2 ou 3 gouttes d'huile végétale, une fois par jour au coucher et occlure le canal auditif, pendant 5 à 7 jours avant de refaire le lavage.

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

Méthode de soins infirmiers de l'AQESS : « Irrigation de l'oreille ».

SOURCE

Rapport du groupe de travail OIIQ/FMOQ sur les rôles de l'infirmière et du médecin omnipraticien de première ligne et les activités partageables (octobre 2005).

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigée par :

Marjolaine Brideau
Conseillère clinicienne en soins infirmiers, Services courants / GMF

Décembre 2007
Date

Personnes consultées :

L'ensemble des médecins prescripteurs
GMF Médi-Centre Mascouche

Février 2008
Date

Nathalie Bordeleau
Inf. à l'harmonisation des outils cliniques

Décembre 2008
Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :

Monique Ronast
Directrice des soins infirmiers

12-12-2008
Date

SIGNATAIRES DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Dr **Myriam Audette** Permis #

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Jacques Boulay**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Raymond Briard**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Monique Désilet**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Paul Dion**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Christine Duguay**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Judith Helszajn**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Serge L'Écuyer**

Téléphone # : 450 474-2493

SIGNATURES

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL